



Effondrement mur de soutènement

Par **kyrios42**, le **23/06/2010** à **10:37**

Bonjour, mon voisin du dessus à un mur de soutènement en pierre, or celui est entrain de s'effondrer dans ma propriété. Il a construit un mètre devant un mur en béton mais il ne veut rien faire concernant ce mur en pierre. Quels sont mes recours possibles? D'avance merci Kyrios42

Par **aiemac**, le **24/06/2010** à **00:10**

bonjour [citation]Quels sont mes recours possibles? [/citation] attendre que ça tombe et réclamer la réparation de vos dommages sur le fondement de 1384-1CC (ou 1386CC si vous pouvez démontrer le défaut d'entretien, mais c'est moins facile que la présomption de 1384-1) n'alerter officiellement (par LRAR, par exemple) et toujours attendre que ça tombe et réclamer alors réparation sur le fondement de 1383CC ou toujours 1384-1CC.